

PRÉPOSÉ - ENTRETIEN LÉGER

Mise à jour : 20 décembre 2023

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

Service :	Externe
Statut	Non syndiqué
Niveau de la fonction :	Personnel de soutien
Supérieur immédiat :	Directeur général

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général, la personne occupant le poste de PRÉPOSÉ - ENTRETIEN LÉGER est responsable d'effectuer l'entretien normal des lieux d'une résidence selon les exigences des clients. Le préposé doit se rendre une fois par semaine au rendez-vous fixé par l'entreprise pour remettre ses recettes, recevoir son nouvel horaire et les documents nécessaires pour lui permettre d'optimiser l'efficacité opérationnelle de l'organisation.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Développement / planification stratégique	0 %	Accompagnement aux courses	5%
Relation avec les clients	10%	Responsabilités cléricales	5%
Entretien léger	55%	Santé et sécurité au travail	10%
Préparation de repas sans diète	5%	Autres – responsabilités civiques	5%
Lessive et repassage	5%	TOTAL	100%

Relation avec les clients 10 %

- Démontrer de l'empathie, de la patience et de la compréhension face aux difficultés que vit un client
- S'assurer de confirmer son client 48 heures avant le début du service afin que celui-ci soit présent pour son service

Entretien léger – description de tâches 55%

- Nettoyer la salle de bain en priorité. Lavage du cabinet de toilette, de l'évier, du bain et des tuiles autour du bain, de la douche (sans oublier la pôle du rideau de douche). Nettoyer tous les miroirs, bibelots, étagères et terminer par le lavage de plancher.
- Nettoyer la cuisine en 2^e. Laver la porte-patio (intérieure en hiver et intérieure et extérieure en été). Laver tous les appareils électroménagers (extérieur seulement). Nettoyer et vider le grille pain, nettoyer le micro-onde (intérieur et extérieur), nettoyer le dessus du réfrigérateur. Nettoyer les ronds de poêle et la hotte.

Laver la table de la cuisine (et salle à manger) ainsi que les chaises et pattes. Nettoyer l'intérieur du poêle et du réfrigérateur sur une base mensuelle seulement (supplément monétaire exigé)

- Nettoyer toutes les autres pièces. Faire l'époussetage (meubles, bibelots, bords de fenêtres, cadrages, plinthes électriques, cadres, etc.). Laver tous les miroirs, les cendriers, le dessus des verticaux, les prises de lumière, l'extérieur de la laveuse et de la sècheuse, les rampes d'escalier et les marques de doigts sur les murs. Passer l'aspirateur dans toutes les pièces (ne pas oublier l'arrière des sofas, en dessous des lits et derrière les commodes) et laver tous les planchers
- Vider les poubelles, les laver et sortir les rebus
- Enlever toutes taches apparentes sur les murs, portes et portes d'armoires de cuisine
- Nettoyer les verticaux, horizontaux et ventilateur en utilisant un escabeau de 3 marches ou moins
- Nettoyer les ventilateurs à « palmes » et luminaires
- Faire l'entretien des stores (époussetage et lavage)
- Nettoyer les litières (port du gant obligatoire) et les excréments d'animaux à l'intérieur de la résidence
- S'assurer de faire toutes les heures inscrites à l'horaire. En cas d'annulation, combler l'espace avec un service de lavage de four/réfrigérateur ou autres tâches que le client aimerait avoir
- Effectuer toutes autres tâches supplémentaires à la demande du client (ex. emballer des boîtes de déménagement, empoter et arroser les plantes, nettoyer une garde-robe et faire la rotation des vêtements lors d'un changement de saison, etc.)

Exclusions des tâches pour un préposé – entretien léger

- N'effectue aucuns travaux de grand ménage : lavage de murs, plafonds et fenêtres intérieures et extérieures
- Ne déplace aucun meuble lourd ou appareil électroménager qui n'est pas sur des roulettes
- Ne ramasse pas les excréments d'animaux à l'extérieur
- Ne nettoie pas les planchers et les marches d'escalier agenouillés
- Ne ramasse pas les feuilles à l'extérieur
- Ne nettoie pas les verticaux, les horizontaux et les ventilateurs si un escabeau de plus de trois marches est nécessaire
- Ne retourne pas les matelas

Préparation de repas sans diète

5%

-
- Effectuer les repas sans diète selon les besoins du client dans le cadre d'un service régulier ou selon le cas, lors d'un service additionnel

Lessive et repassage

5%

-
- Effectuer le lavage en prenant soin de bien suivre les particularités de lavage associées à chaque vêtement. Effectuer le repassage en respectant les différents niveaux de chaleur du fer à repasser pour ne pas endommager les vêtements.

Accompagnement aux courses**5%**

- Effectuer l'épicerie du client dans le cadre d'un service régulier ou selon le cas, lors d'un service additionnel. Le transport est au frais du client - les frais de kilométrage en vigueur sont payables au préposé

Responsabilités cléricales**5%**

- Comptabiliser les heures travaillées et balancer l'argent amassé (comptant et chèque) lors de la remise de vos documents
- Remettre les horaires et les recettes à toutes les semaines au bureau
- Tenir à jour le « **formulaire d'annulation** » lors d'annulation de vos clients
- Téléphoner au bureau lorsque vous avez un changement à l'horaire (annulation d'un client, maladie, etc)
- Comptabiliser votre kilométrage entre deux déplacements afin d'être remboursé
- Retourner les coupons réponses lorsque requis
- Retourner les ententes de clé lorsque requis. En cas d'annulation, remettre la clé au client

Santé et sécurité au travail**10%**

- N'effectue aucune tâche qui nécessiterait un positionnement en déséquilibre ou une torsion
- S'assurer de respecter les règles de prévention en santé sécurité au travail
- Prévenir son supérieur si la résidence d'un client comporte des risques pour sa santé ou sa sécurité
- Porter les gants pour laver la salle de bain et la cuisine. Si vous avez une lésion à une main, vous devez porter le gant pendant toute la durée de votre service
- Porter un soulier réglementaire (doit se lacer et être muni d'une semelle antidérapante) en tout temps. Le soulier doit être utilisé à l'intérieur seulement
- Porter les genouillères lorsque vous devez vous agenouiller
- Installer le tapis de bain fourni à l'embauche dans le bain de votre client pour ne pas glisser
- Porter un masque si vous êtes malade ou si votre client a une toux

Autres**5%**

- Responsabilités civiques : Veiller au bien-être du client. S'assurer que la sécurité du logis est adéquate, que l'alimentation est suffisante
- Rapporter tous changements dans la condition physique d'un client surtout pour les personnes en perte d'autonomie vivant seules
- Effectuer toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat ou visant à répondre aux attentes particulières pouvant lui être signifiées par ce dernier

EXIGENCES / ATOUTS

Scolarité :

Secondaire 3 complété + toute autre combinaison de scolarité jugée pertinente et équivalente pourra être considérée

Expérience de travail :

Minimum de un (1) an à moins de 2 (deux) ans dans un poste similaire

Connaissances exigées :

Minimales pour l'informatique
Maîtrise à l'écrit et à l'oral du français et connaissance de l'anglais

Atouts :

Doit posséder une voiture et un permis de conduire valide.
Doit être exempt d'antécédent judiciaire

COMPÉTENCES

- X Initiative
- X Habileté de communication
- X Proactivité
- X Tolérance au changement
- X Planification - Organisation
- X Capacité d'adaptation
- X Sens de l'écoute
- X Souci du détail
- X Qualité du travail
- X Discrétion
- X Autonomie
- X Maîtrise du français écrit
- X Sens des responsabilités
- X Respect du secret professionnel
- X Jugement

COMPORTEMENTS RECHERCHÉS

- X Disponible
- X Respect des délais
- X Respect d'autrui
- X Ponctuel
- X S'adapte au changement
- X Méthodique
- X Ordonné
- X Réagit bien sous pression
- X Ténacité
- X Souci du détail / précision
- X Capacité à gérer plusieurs tâches simultanément
- X Capacité à travailler dans un environnement rapide
- X Sens aigu du professionnalisme au moment de traiter avec les clients externes
- X Capacité de contrôle à l'égard d'une situation impliquant un client difficile

- TYPE D'EMPLOI : Temps partiel, de jour (15 à 24 heures semaine) ou temps plein (25 à 35 heures semaine)
- Statut : Permanent, partiel ou sur appel
- Nombre d'heures : voir ci-dessus
- Rémunération : À discuter selon l'expérience + avantages sociaux et vacances plus élevés que les normes
- Avantages sociaux : REER collectif (avoir un an de service continu)